



Elternlobby:

Urs Schwarz, Monique Pititto, Nadine Caflisch, Andrea Burger et Bernard Gössi

Pour des soutiens publics aux écoles libres

Nombre de signatures valables: 304

Transmission au CE: *26.09.2013

Texte de la motion populaire

Le succès scolaire dépend en grande partie du bien-être de l'enfant dans son école.

Pour la majorité des enfants, cette situation est donnée dans l'école de leur quartier. Des parents parlent de l'épanouissement de leur enfant après un changement d'école. Un autre environnement, un concept pédagogique différent ou une autre personne enseignante peuvent avoir un effet bienfaiteur.

En Suisse, la décision d'enclassement est administrative. Seules les familles riches peuvent choisir l'école de leur enfant, soit en déménageant dans un "meilleur quartier" ou en choisissant une école privée. Nous voulons changer cette situation sociale inéquitable. Chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'une instruction optimale répondant à ses capacités et ses talents, ce dont profitera toute notre société. Chaque écolière et chaque écolier doit avoir accès à une école reconnue placée sous la surveillance de l'Etat.

L'octroi de soutiens publics aux coûts de scolarisation dans les écoles libres a pour buts:

- > d'encourager la diversité de l'offre éducative,
- > de reconnaître publiquement les prestations de ces institutions et des parents, notamment des parents dont la situation financière est moins bonne,
- > de même que d'apporter un allègement partiel aux communes pour leurs propres écoles et jardins d'enfants.

Nous proposons de modifier la loi dans ce sens pour la mise en place d'un forfait annuel par enfant de 5000 francs octroyé aux écoles libres reconnues par le canton ou aux parents dont les enfants sont scolarisés dans une école libre.

—

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).